



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARCANGUES
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 20 FEVRIER 2024**

Le Conseil d'administration s'est réuni le vingt février deux mil vingt-quatre à 19H00.
La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Philippe ECHEVERRIA, Président,

Etaient présents : M. MAISTERRENA Didier, Mme DUCOURNAU Marcelle Mme DACHARY Sylvie, Mme BONNARDET Marlène, Mme THOMAS Nélize, membres élus.

: Mme GRACIET Danièle, Mme OURKHIA Annette, M. SAMARAN Max, Mme ALDASORO Sylvie, M. AGUERRE Roger, Mme SALABERRY PICOT Victoire membres nommés.

Secrétaire de séance : M. MAISTERRENA Didier

Absents excusés :

Mme HIRIBARREN Marie, ayant donné pouvoir à M. ECHEVERRIA Philippe

Mme FAVRE Nathalie

Mme Marie-Christine CAZAUX

Mme MEILLEURAT Martine

Mme HARAN Corinne

Nombre de membres en exercice : 17

Date de la convocation : 16 février 2024

Nombre de membres présents : 12

Date d'affichage : 16 février 2024

Nombre de membres ayant pris part au vote : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° 2024/01

Service EHPAD : Décision modificative n°3 AJUSTEMENT DES RECETTES ET DES DEPENSES 2023

SECTION D'EXPLOITATION

M. le Président explique qu'il convient de modifier le budget alloué 2023 de l'EHPAD compte tenu des actualisations des dotations versées par l'ARS :

Section « Hébergement »

Des recettes supplémentaires ont été constatées pour la somme de **3 104.83 €** (indemnités journalières, facturation d'un résident)

Section « Dépendance »

Des recettes supplémentaires ont été constatées pour la somme de 997.34 € (indemnités journalières)

Section « soins »

Suite à de la notification budgétaire de l'ARS n°2 reçu le 11 décembre 2023, l'établissement a bénéficié d'une actualisation de la dotation d'un montant de **31 851€**.

Monsieur le Président demande au Conseil d'administration de valider cette décision modificative, détaillée ci-dessous.

RECETTES D'EXPLOITATION	DIMINUTION DE CREDIT	AUGMENTATION DE CREDIT
735311 : usager hébergement		259.80 €
735111 : EHPAD dotation soins		31 851.00 €
7352122 : dépendance		0.03 €
73532 : usager part dépendance		190.71 €
031 résultat prévisionnel	41 883.98 €	9 253.39 €
TOTAL R 017 : groupe 1 : produits de la tarification		
6419 : remboursements sur rémunérations du personnel non médical		3 526.54 €
7488 : autres		1 490.00 €
7081: Produits des services exploités par le personnel		152.50 €
7085 : prestations délivrées aux usagers accompagnants et autres tiers.		2.18 €
7588 : autres produits		0.11 €
Total R18 groupe 2		
TOTAL	41 883.98 €	46 726.26 €

Après avoir entendu les explications, le Conseil d'administration :

VALIDE la décision modificative ci-dessus détaillée

AUTORISE Monsieur le Président à réaliser les opérations administratives, comptables et budgétaires correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,


CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
64200 ARCANGUES

M. ECHEVERRIA Philippe.

Le Secrétaire,



M. MAISTERRENA Didier